



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

## jeunesse et sports : publications

Question écrite n° 46317

### Texte de la question

M. Jean-Jacques Guillet attire l'attention de M. le ministre de la défense sur la distribution du journal Droits des jeunes lors de la journée de préparation à la défense. Ce journal trimestriel, édité par le ministère de la jeunesse et des sports, a choqué de nombreux jeunes ainsi que leur famille. En effet, le contenu de cette publication, très orienté politiquement, relève plus de la propagande politique que de l'information des jeunes sur leurs droits et leurs devoirs, ces derniers étant d'ailleurs totalement absents de ce document. Il lui demande donc s'il envisage de retirer ce journal des documents transmis aux jeunes lors de la journée de préparation à la défense.

### Texte de la réponse

Le ministère de la défense a effectivement été associé à la distribution du guide Droits des jeunes élaboré à l'initiative du ministère de la jeunesse et des sports. Cette publication, éditée à 1,5 million d'exemplaires, est diffusée notamment dans les mairies de plus de 10 000 habitants et dans les centres d'information de la jeunesse. Mis également à la disposition des jeunes sur les sites d'appel de préparation à la défense au cours du mois de mars 2000, ce guide n'est plus distribué. En effet, la défense limite ce type d'action en ne les autorisant que très exceptionnellement, sur de courtes périodes et à condition qu'elles présentent un intérêt social reconnu. C'est ainsi que la seule autre action autorisée depuis la première journée d'appel de préparation à la défense concerne la réalisation, au cours du mois de mai, d'une enquête sur la santé et les comportements des jeunes effectuée par l'Observatoire français des drogues et toxicomanie (OFDT) et destinée à mieux orienter les actions de prévention. Au-delà de ces actions très ponctuelles, l'objectif principal de la journée d'appel de préparation à la défense vise à informer et à sensibiliser les jeunes à leurs responsabilités de futurs citoyens en matière de défense. La notion du devoir et de la solidarité entre l'ensemble des Français, ainsi que celle relative à l'engagement pour une cause nationale y sont très largement diffusées, notamment par le biais du module sur le devoir de mémoire. C'est bien dans cette optique que doit être appréciée cette journée, dont l'indéniable succès ne doit pas être sous-estimé. Il convient de préciser à l'honorable parlementaire que le guide Droits des jeunes ne contient aucune information de nature à inciter à la désobéissance civique ou à des comportements contraires aux règles de la vie sociale. Il ne fait que présenter des dispositions essentiellement de nature législative et toutes parfaitement légales. Le second numéro de ce guide sera d'ailleurs consacré aux droits civiques et aux responsabilités directes qu'ils impliquent pour les citoyens, telles que la contribution financière au fonctionnement de l'Etat ou la défense de la nation.

### Données clés

**Auteur :** [M. Jean-Jacques Guillet](#)

**Circonscription :** Hauts-de-Seine (8<sup>e</sup> circonscription) - Députés n'appartenant à aucun groupe

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 46317

**Rubrique :** Ministères et secrétariats d'Etat

**Ministère interrogé :** défense

**Ministère attributaire :** défense

Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 15 mai 2000, page 2936

**Réponse publiée le :** 26 juin 2000, page 3806